



ENGAGEMENT, HONNÊTETÉ, RESPECT, TRANSPARENCE

RÉUNION PUBLIQUE

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST

Le mardi 11 mars 2025 / 19 h 00

**Polyvalente Louis Mailloux – 30, rue Cormier à Caraquet (N.-B.) E1W
1A5**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1 Minute de silence
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Forum de discussion – CPAÉ
 - 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion
 - 7.1 Poste vacant au sein du Conseil d'éducation
 - 7.2 Lettres du CPAÉ de la Mosaïque du Nord
 - 7.3 Comité de sélection de la direction générale du DSFNE
8. Adoption des procès-verbaux
 - 8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 11 février 2025 – avis de motion
 - 8.2 Suivis découlant des procès-verbaux
9. Vérification du rendement de la direction générale
 - 9.1 Nominations
 - 9.2 Rapport de vérification de la direction générale – Secteur des Ressources humaines et du Recrutement et de la rétention
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
 - 10.1 Rapports des comités

- 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
 - 10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 28 février 2025
 - 10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE – Présentation des tendances de fin d'année
- 10.1.2 Comité jeunesse
- 10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques
 - 10.1.3.1 Politique 1.6 – Coût de la gouverne

- 11. Renseignements
 - 11.1 Rapport de la présidente
 - 11.2 Correspondances
 - 11.2.1 Lettre CPAÉ de la Mosaïque du Nord – Communication en lien avec les retard et changements d'autobus
 - 11.2.2 Lettre CPAÉ de la Mosaïque du Nord – Inquiétude en lien avec le Directive 2001 portant sur les devoirs

- 12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

- 13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

- 14. Levée de la réunion

RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 8 OCTOBRE 2024

HONNEUR AU MÉRITE

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à cinq personnes formidables nommées par l'école Marguerite Bourgeoys :

- **Madame Line Vienneau**, adjointe administrative de l'école dont la candidature est soumise par madame Chantal Boucher, la direction de cette école.
- **Monsieur Donald Pinet**, concierge de l'école dont la candidature est proposée par monsieur Denis-André Ward, le directeur adjoint de cette école.
- **Madame Nadine Chiasson**, enseignante en littérature et PAR à l'école. Cette candidature est soumise par madame Shelley Ferguson, enseignante dans cette école.
- **Madame Jeannie Lavallée**, agente de développement communautaire à l'école dont la candidature a été proposée par madame Nadine Chiasson, enseignante et PAR dans cette école.
- **Monsieur Denis-André Ward**, directeur adjoint de l'école dont la candidature a été soumise par madame Julie Plourde, la présidente du CPAÉ de cette école.

Mme Line Vienneau, adjointe administrative dévouée, est véritablement le cœur et l'âme de la belle école Marguerite Bourgeoys. Jour après jour, Mme Line gère avec une efficacité incroyable une multitude de tâches, tout en répondant à la cloche du téléphone, de la porte, ou de l'interphone sans une seconde de délai. Peu importe la nature de la demande, Mme Line est toujours prête à réagir avec rapidité et précision. Elle est connue comme « le cerveau » de l'école, tant son sens de l'organisation et sa connaissance des moindres détails sont impressionnants. Mme Line connaît non seulement les adresses des élèves, leurs numéros de téléphone et leurs arrêts d'autobus,

mais elle s'assure aussi, chaque jour, que la sécurité de chaque élève soit une priorité absolue.

Malgré le flot incessant de demandes, elle prend toujours le temps de répondre avec professionnalisme et bienveillance, assurant une gestion fluide et efficace de l'école. En plus de cela, elle excelle dans ses nombreuses responsabilités administratives : que ce soit la comptabilité, la gestion des présences ou la maîtrise des divers logiciels informatiques nécessaires à la bonne marche de l'établissement, elle gère tout cela avec une rigueur remarquable.

Mme Line incarne la fiabilité et le dévouement. Grâce à elle, l'école fonctionne comme une machine bien huilée. Elle est non seulement un pilier administratif, mais aussi un soutien essentiel pour le personnel, les élèves et les parents. En bref, Mme Line Vienneau dépasse largement les attentes liées à son poste, jouant un rôle clé dans le succès quotidien de l'École Marguerite-Bourgeoys.

Le Conseil vous remercie Mme Line pour votre dévouement !

Nous soulignons ce soir l'engagement exceptionnel de **monsieur Donald Pinet** le merveilleux concierge de l'école Marguerite Bourgeoys. M. Donald n'est pas seulement un employé dévoué, il est une figure centrale de notre communauté scolaire. Jour après jour, il veille à la propreté et à la sécurité de l'école, mais son rôle va bien au-delà de ces tâches.

Donald ne compte jamais ses heures. Qu'il s'agisse de rester tard après une activité ou d'arriver tôt pour préparer les lieux avant la journée, il est toujours disponible. Il est prêt à intervenir pour toute situation imprévue, toujours avec un sourire sincère qui illumine l'école et fait du bien à tous ceux qui le croisent. Son attitude positive et son sens de l'humour contribuent à créer une ambiance chaleureuse, même lors des moments les plus exigeants. Peu importe la situation, M. Donald est là, avec sa bonne humeur contagieuse.

Mais ce qui distingue vraiment M. Donald, c'est sa générosité et son envie d'aider. Que ce soit pour prêter main-forte à un collègue, répondre à un besoin de dernière minute ou soutenir une activité scolaire, il le fait toujours avec enthousiasme et efficacité. Son sens aigu des responsabilités et son souci du détail assurent le bon fonctionnement de l'école, ce qui permet aux élèves et aux enseignants de se concentrer sur l'essentiel : l'apprentissage.

En somme, M. Donald Pinet est bien plus qu'un concierge. Il est un pilier de notre école, une personne sur qui nous savons pouvoir compter chaque jour. Ses efforts

inlassables et son attitude positive font de lui un membre irremplaçable de notre communauté scolaire.

Un immense merci monsieur Donald !

Madame Nadine Chiasson dépasse largement les attentes de son poste d'enseignante en littératie à l'école Marguerite-Bourgeoys, tout en occupant également le poste de responsabilité PAR (personne-ressource). Grâce à ses connaissances théoriques approfondies, à sa conscience professionnelle exemplaire, et à sa motivation personnelle contagieuse, elle influence positivement l'ensemble du personnel de l'école.

L'une de ses contributions majeures repose sur la réussite continue de son projet en littératie, qui comprend des concours enrichissants tant pour les élèves que pour le personnel depuis plusieurs années. Pour madame Chiasson, la littératie est bien plus qu'une compétence académique; c'est une passion essentielle au développement des apprenants. Son approche novatrice et proactive a mené à la création d'un programme de lecture guidée, avec des cahiers de données individualisés pour chaque enseignant. Elle assure un suivi rigoureux de ces données, ce qui permet d'améliorer significativement les résultats en lecture des élèves.

Ce programme, sous la direction de Madame Chiasson, a non seulement amélioré considérablement le taux de réussite en lecture chez les apprenants, mais il a également sensibilisé les enseignants à l'importance de la lecture guidée comme priorité pédagogique.

Merci madame Nadine pour votre investissement !

Mme Jeannie Lavallée, agente de développement communautaire, se distingue par ses réalisations exceptionnelles qui ont un impact profond dans notre école, notre communauté et notre district. Organisatrice hors pair, elle sait mettre en place des projets innovants qui répondent aux besoins et aux aspirations de chacun. Sa créativité débordante, combinée à une douceur naturelle et à une grande écoute, font d'elle une ressource précieuse. Toujours disponible, elle cultive des liens solides avec les élèves, les enseignants et les parents, favorisant ainsi une atmosphère de respect et de collaboration.

Dotée d'un esprit artistique remarquable, Jeannie partage son amour pour la lecture et l'écriture de manière inspirante, incitant jeunes et moins jeunes à explorer leur propre créativité. En tant qu'écrivaine elle-même, elle insuffle un souffle littéraire dans ses projets, encourageant l'expression personnelle et le développement culturel.

Engagée et dévouée, Jeannie veille au respect des finalités et des objectifs de l'école dans chacune de ses initiatives. Elle fait preuve d'une passion authentique pour son travail,

contribuant sans relâche à l'épanouissement de notre communauté scolaire et au rayonnement du district.

Le côté artistique de Jeannie Lavallée est un véritable atout qui enrichit toutes ses initiatives. Que ce soit à travers ses ateliers créatifs, ses projets culturels ou son approche pédagogique, elle parvient à intégrer l'art sous toutes ses formes dans la vie de l'école et de la communauté. Sa sensibilité artistique se manifeste dans des projets où la musique, la peinture, le théâtre ou encore l'écriture occupent une place de choix, favorisant ainsi l'épanouissement des talents de chacun. Son regard artistique fait d'elle une véritable ambassadrice de la culture et de l'imaginaire, en insufflant une touche de beauté et de profondeur dans tout ce qu'elle entreprend. Grâce à son approche inspirante et passionnée, elle aide à transformer l'école en un véritable laboratoire d'expression artistique et culturelle.

Merci pour tout Mme Jeannie !

Monsieur Denis-André Ward est le directeur adjoint de l'école Marguerite-Bourgeoys. Il représente l'engagement et le dévouement au quotidien.

En tant que directeur adjoint, M. Ward joue un rôle essentiel dans la gestion de l'école. Il s'assure du bon fonctionnement des opérations quotidiennes en supervisant la discipline des élèves, la coordination des services et la sécurité au sein de l'établissement. Il est responsable de la gestion des autobus et du bâtiment, veillant à ce que les installations soient sécuritaires et en bon état de fonctionnement.

En plus de ces responsabilités administratives, M. Ward est un leader naturel qui veille à l'harmonie entre les différents membres du personnel. Il joue un rôle central dans l'accompagnement des enseignants, offrant un soutien pédagogique et s'assurant que les objectifs académiques de l'école sont atteints. Il gère également les comités, veillant à ce que chacun ait une voix et participe activement à la vie scolaire.

M. Ward est également profondément engagé dans la vie sociale de l'école. Il encourage une atmosphère de camaraderie et d'unité parmi le personnel, prenant souvent l'initiative d'organiser des activités sociales pour renforcer les liens et maintenir un climat de travail agréable.

Il est aussi à l'origine du Centre d'exploration des métiers pour les élèves, un projet innovant qui lui tient particulièrement à cœur. Ce centre permet aux élèves de découvrir différentes carrières et d'explorer des avenues professionnelles dès le plus jeune âge. Sa capacité à gérer un projet d'une telle envergure tout en remplissant ses responsabilités quotidiennes témoigne de son engagement total envers le développement des élèves.

En somme, M. Denis-André Ward est un pilier indispensable de notre école. Son leadership rassembleur, son engagement envers les projets innovants, sa gestion

impeccable des tâches administratives et son investissement dans la vie sociale du personnel font de lui une figure incontournable de l'École Marguerite-Bourgeoys.
Un grand merci M. Ward !

J'inviterais donc, **Line Vienneau, Donald Pitre, Nadine Chiasson, Jeannie Lavallée** et **Denis-André Ward** à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis. Le Conseil tient à vous transmettre toutes ses félicitations et ses remerciements pour votre dévouement, vos compétences et votre engagement envers les élèves, le personnel et toute la communauté scolaire de Marguerite Bourgeoys.
Merci pour vos apports et votre engagement !

RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 11 MARS 2025

HONNEUR AU MÉRITE

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à quatre personnes nommées par Francis Mazerolle, directeur de la polyvalente Louis-Mailloux :

- **Monsieur Michel Jacob**, bénévole depuis plusieurs années auprès de la polyvalente.
- **Monsieur Allain Poirier**, concierge à la polyvalente.
- **L'équipe logistique Vend'avenir**, composée de Martine Robichaud, Nicole Boudreau, Viviane Baldwin, Mai Tran-Mazerolle, Emelie Ouellet-Albert.
- **Marina Savoy**, élève de 12^e année dont la candidature est proposée par madame Liette Thériault.

Michel Jacob est un bénévole qui gravite autour de la PLM depuis plusieurs années. Il a su donner du temps comme entraîneurs pour différents sports auprès des élèves de la polyvalente. En plus d'être impliqué à ce niveau, il a aussi su donner du temps par son expertise en communication. Durant cette année scolaire, Michel a permis à des jeunes de l'école de participer à l'initiative « Voix des jeunes ». Cette expérience a donné l'occasion aux jeunes de voir les différentes facettes entourant le monde de la radio, et a aussi permis aux jeunes de découvrir des talents qu'ils ne savaient pas qu'ils avaient. Le temps que Michel donne à la polyvalente est très apprécié.

Allain Poirier est un concierge à la polyvalente. En plus d'être un membre du personnel fiable, il a su démontrer de l'initiative en lien avec une de ses passions. Chaque saison, fêtes, évènements où l'école pourrait avoir besoin d'une décoration, Allain se porte volontaire pour faire profiter l'école de son expertise. Et parce qu'il était si bon, une

vitrine dans l'école a été installée où il peut laisser aller son imagination. C'est toujours une belle surprise lorsqu'on arrive le matin et que celle-ci rayonne de couleurs. La Polyvalente Louis-Mailloux est plus belle grâce à Allain.

Le projet intitulé « **Vend'avenir** » ne saurait prendre vie sans l'apport de tous les membres du personnel et permet à la polyvalente Louis-Mailloux de participer à l'initiative des écoles réimaginées. Toutefois, une équipe de travail composée de **Martine Robichaud, Nicole Boudreau, Viviane Baldwin, Mai Tran-Mazerolle, Emelie Ouellet-Albert** s'occupe chaque semaine de rendre possibles les vendredis expérientiels.

Elles se rencontrent pour assurer que la logistique entourant le projet fonctionne, et que les élèves puissent bénéficier d'une journée qui a un cheminement logique pour que tous puissent trouver leur place. Sans elles, la journée ne pourrait pas avoir lieu.

Marina Savoy est la fille de France Roy-Savoy (enseignante à notre école) et de Robin Savoy.

Elle a été pratiquement la seule technicienne à la Polyvalente Louis-Mailloux depuis son arrivée en 9e année jusqu'en 12e année.

Marina est responsable de pratiquement tout ce qui est technique que ce soit les événements spéciaux de l'extérieur, les réunions, les invités qui ont besoin de technique, tous les besoins techniques pour le théâtre, le centre étudiant, les événements de l'école tels que les Galas, présentations aux élèves, etc.

Depuis maintenant 4 ans, elle est toujours là quand on a besoin d'elle que ce soit durant les heures d'école, sur l'heure du dîner, après l'école, etc.

Elle est toujours disponible et prête à aider n'importe qui.

Marine est également très ingénieuse, capable de trouver par elle-même la solution aux problèmes qu'elle rencontre. Très impliquée et généreuse de son temps, elle a mis ces quatre dernières années bénévolement au service des besoins techniques de l'école.

Une apprenante impressionnante de leadership !

J'inviterais donc, **Michel Jacob, Allain Poirier, Martine Robichaud, Nicole Boudreau, Viviane Baldwin, Mai Tran-Mazerolle, Emelie Ouellet-Albert et Marina Savoy** à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis. Le Conseil tient à vous transmettre toutes ses félicitations et ses remerciements pour votre impact incroyable auprès de nos jeunes et votre engagement passionné !

Un immense merci à toutes et tous, continuez ainsi, nous sommes fiers de pouvoir compter sur des personnes telles que vous !

Politiques ciblées

3.1.1; 3.1.2; 3.1.3; 3.1.4; 3.1.5
3.2.5; 3.2.6
3.6.1
3.7.1; 3.7.2; 3.7.3
3.10.3



Rapport de vérification 2024-2025

Secteur des ressources humaines

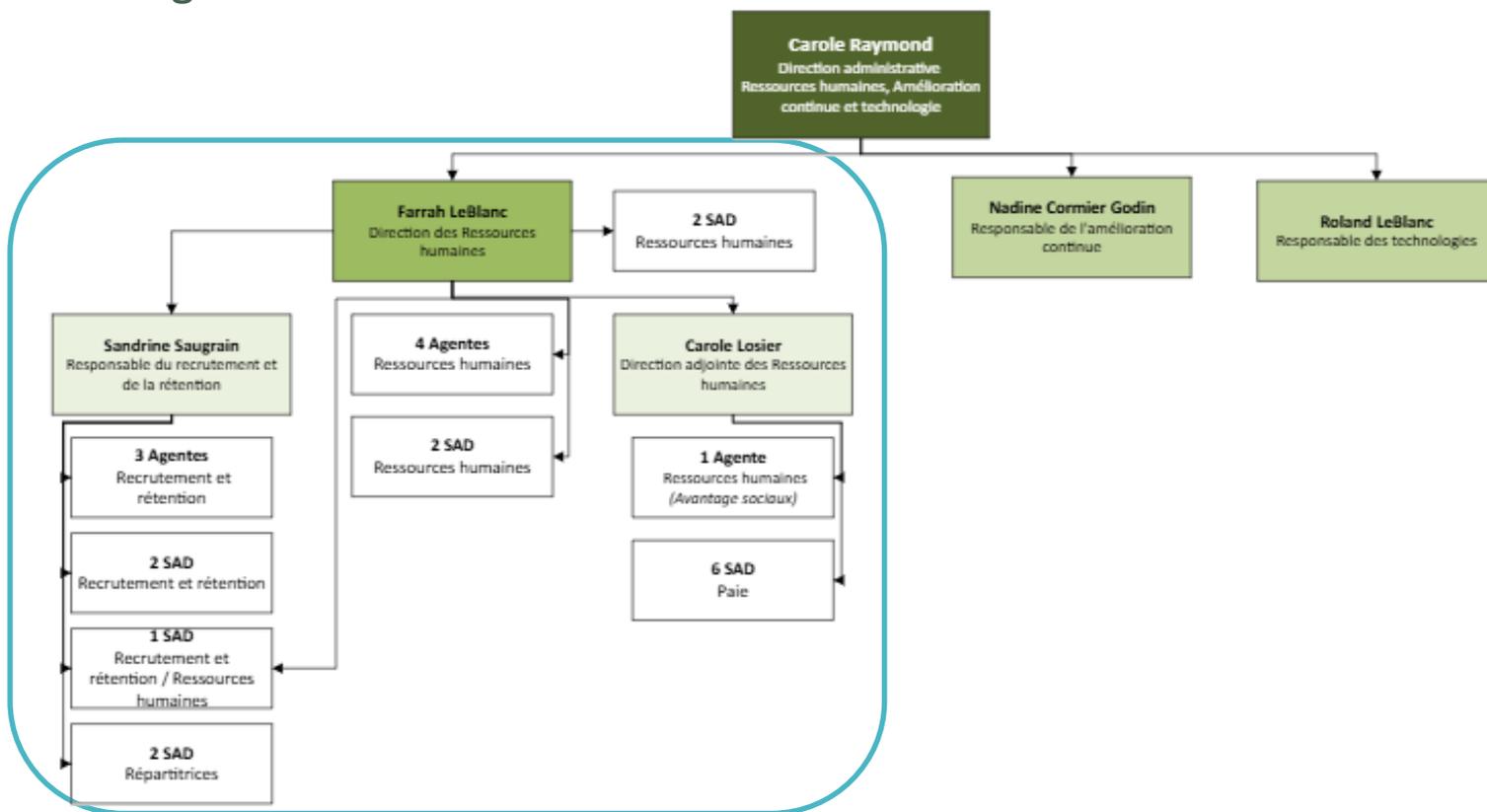
Aperçu stratégique

Pour chacun des secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel du secteur selon les normes et les objectifs de chacun.

Afin de répondre aux exigences des politiques 3.1 « Relations avec le personnel » ; 3.2 « Relations avec la clientèle » ; 3.7 « Embauche, rémunération et avantages sociaux » et 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires », voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation du secteur



Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux (Politique 3.7.1)

Nos employés permanents (Les informations suivantes sont à jour au 30 septembre 2024)

Le secteur des ressources humaines voit à la gestion de **1 610 employés permanents** répartis sous différentes classifications, entre autres :

- 738 enseignants, directions, postes additionnels de responsabilité, agents pédagogiques et mentors en pédagogie active
- 309 assistantes en éducation
- 36 intervenantes en milieu scolaire
- 133 concierges
- 111 chauffeurs d'autobus
- 42 adjointes administratives des écoles
- 24 préposées en bibliothèque
 - 28 agents de développement communautaire
- 17 programmeurs et techniciens
- 23 réparateurs
- 1 responsable des nouveaux arrivants

Contrats temporaires - Principe de Jordan

Le principe de Jordan vise à permettre à tous les enfants des Premières Nations vivant au Canada d'avoir accès aux produits, aux services et aux mesures de soutien nécessaires au moment où ils en ont besoin. Le financement permet de combler divers besoins en matière de santé, de services sociaux et d'éducation. Au DSFNE, les besoins en éducation sont comblés par des assistantes en éducation afin d'aider à soutenir les besoins que présentent ces apprenants.



Année scolaire 2022-2023

10 Péninsule acadienne
10 Restigouche-Chaleur

Année scolaire 2023-2024

17 Péninsule acadienne
22 Restigouche-Chaleur

Année scolaire 2024-2025

(31 décembre 2024)

10 Péninsule acadienne
18 Restigouche-Chaleur

Politique 3.1 – Relation avec le personnel et Politique 3.2 – Relation avec la clientèle

(Politique 3.1.1 ; 3.1.2 ; 3.1.3 ; 3.1.4 et 3.1.5) et (Politique 3.2.5 et 3.2.6)

Relation avec le personnel

Afin d'avoir des attentes claires à l'égard de la conduite du personnel, tant en matière de respect sur les lieux de travail qu'en matière de gestion des risques, d'hygiène et sécurité, tous les employés ont accès à ces directives sur le portail du DSFNE :

- Directive [1004- Lignes de communication](#)
- Directive [1011- Conflit d'intérêts](#)
- Directive [1017- Multiculturalisme et droits de la personne](#)
- Directive 1027 – Mécanisme de traitement des plaintes (en révision)
- Directive [3015-Milieu de travail respectueux](#)
- Directive [4001- Milieu propice à l'apprentissage](#)
- Directive [4006- Santé et sécurité au travail](#)
- Directive [4009 - gestion des accidents au travail](#)

Plusieurs politiques ministérielles s'ajoutent à ces directives internes.

La *Loi sur l'éducation* vient également préciser le rôle et les responsabilités du personnel enseignant. Tous nos employés, en début d'année scolaire, ainsi que nos bénévoles, dès leur arrivée, doivent signer un formulaire d'attestation confirmant la prise de connaissances des directives administratives du district incluant celle sur le mécanisme des plaintes et celle de la politique 701.

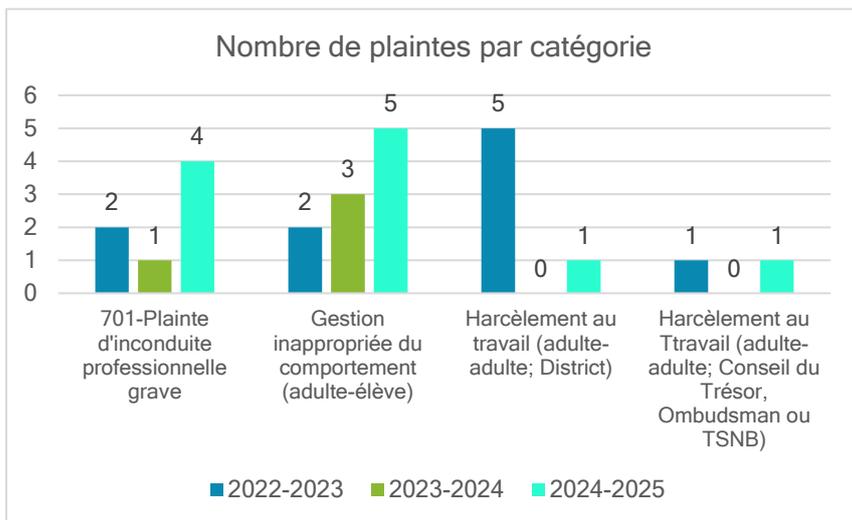
Toute personne susceptible de faire l'objet d'un traitement discriminatoire ou autre a le droit de déposer une plainte en vertu de nos directives administratives ou en vertu de sa convention collective (pour le personnel).

Traitement des plaintes

Depuis 2022, la réception des plaintes est prise en charge par le secteur des Services de soutien à l'apprentissage, sauf celles concernant le harcèlement et la politique 701.

Les plaintes déposées en lien avec la politique 701 pourront être acheminées au ministère pour analyse. Le ministère déterminera si la plainte relève :

- D'une inconduite professionnelle grave : dans ce cas l'enquête est faite et suivie par le ministère;
- Autres : dans ce cas elle est retournée au DSFNE pour suivi.



Suivi des plaintes de 2024

- **701 – Plainte d'inconduite professionnelle grave** : 4 plaintes
3 non fondées / 1 fondée
- **Gestion inappropriée du comportement** : 5 plaintes
- **Harcèlement (district)** : 1 plainte dont le DSFNE a déterminé qu'elle n'entraîne pas dans la politique de harcèlement
- **Harcèlement (autres)** : 1 plainte au droit de la personne

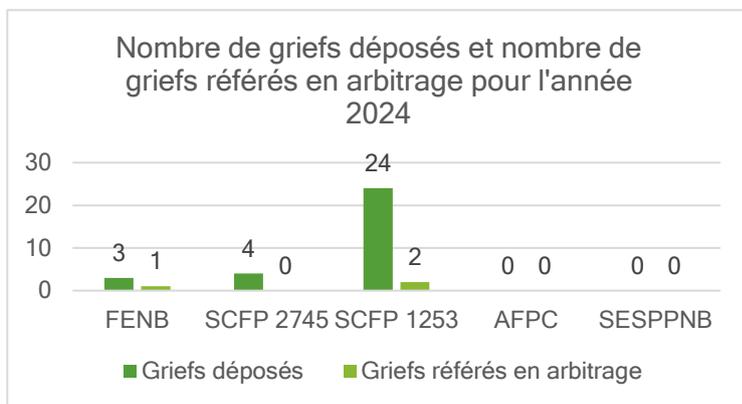
○ **Droits des parents en matière de plaintes**

Lors des rencontres de parents en début d'année scolaire, la direction présente la politique 701 et explique le fonctionnement et les services en matière de plainte au DSFNE.

Griefs déposés par les conventions collectives - Conditions de travail

Un grief est déposé lorsqu'il y a une mauvaise interprétation d'un article ou de l'application d'une convention collective de la part de l'employeur.

Au DSFNE, il est important de maintenir de bonnes relations de travail avec tous nos employés. Voici le nombre de griefs déposés en comparaison au nombre de griefs envoyés en arbitrage selon les différents syndicats pour l'année 2024.



Lorsqu'un grief est déposé et que celui-ci n'est pas résolu à leurs étapes respectives, il est référé à l'arbitrage.

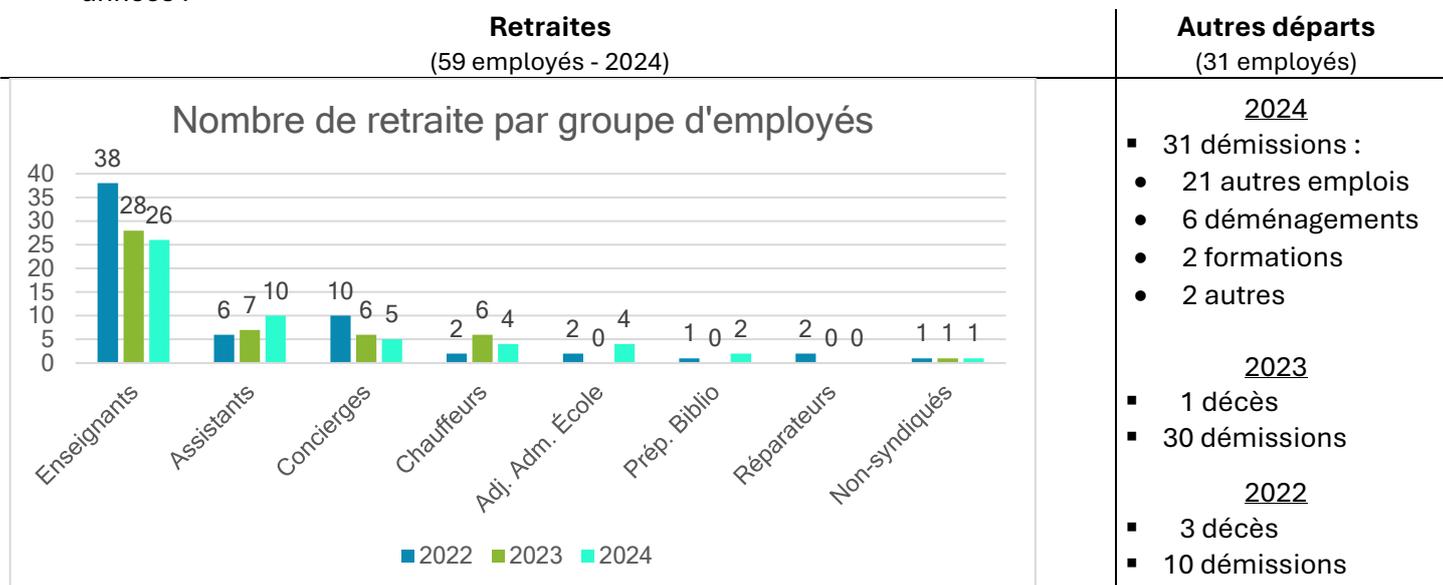
Lors de l'arbitrage, à la suite de la présentation des arguments des deux parties, l'arbitre tranche et détermine si le grief est accepté ou refusé.

Il est à noter qu'un employé a adressé sa plainte au Conseil.
Aucun employé n'a soutenu qu'une politique du Conseil a été mal interprétée à son égard.

Politique 3.2 – Relation avec la clientèle ; Politique 3.7 - Embauche, rémunération et avantages sociaux et Politique 3.10 - Réaménagement des communautés scolaires
(Politique 3.2.3 et 3.2.6) ; (Politique 3.7.1) et (Politique 3.10.3)

Roulement du personnel

Comme dans toute organisation, les employés quittent leur emploi pour diverses raisons. En 2024, au DSFNE il y a eu 90 départs comparativement à 79 l'année dernière. Voici la situation des trois dernières années :



Un sondage a été effectué pour connaître l'âge moyen de nos membres du personnel et voici les résultats récoltés en date du 31 décembre 2023.

Pourcentage d'employés ayant 48 ans et plus selon les classifications

- 58% - Assistantes en éduc.
- 75% - Concierges
- 76% - Adj. adm. des écoles
- 52% - Réparateurs
- 76% - Conducteurs d'autobus

Pourcentage d'employés ayant 55 ans et plus selon les classifications

- 31% - Assistantes en éduc.
- 44% - Concierges
- 45% - Adj. adm. des écoles
- 28% - Réparateurs
- 38% - Conducteurs d'autobus

Remplacement du personnel

Plusieurs classifications nécessitent un remplacement obligatoire des ressources humaines afin de faire fonctionner notre organisation quotidiennement. Cette année, au 31 décembre 2024, **474 personnes sont** sur nos listes de suppléance.

Malgré nos efforts d'embauches et la mise en place de stratégies de déploiement de suppléants, plusieurs situations de manque de personnel se sont présentées dans nos écoles. Ceci est dû au fait que :

- Certains suppléants se retrouvent dans la liste de suppléance de deux classifications.
- La majorité des adjointes administratives suppléantes ont deux emplois. Alors, elles sont uniquement disponibles à temps partiel.
- Autoconcurrence : un grand nombre d'intervenants bénéficie de la double classification intervenant – assistant en éducation. En effet, la formation des intervenants leur permet de se qualifier automatiquement pour le poste d'assistante en éducation qui est mieux rémunéré.
- Plusieurs suppléants enseignants ne sont pas disponibles tous les jours.

Il est plus difficile d'avoir des suppléants dans certaines régions que d'autres en raison du manque de main-d'œuvre.

Afin de sélectionner un suppléant, il est important de suivre les directives de remplacement ainsi que les priorités d'appel.

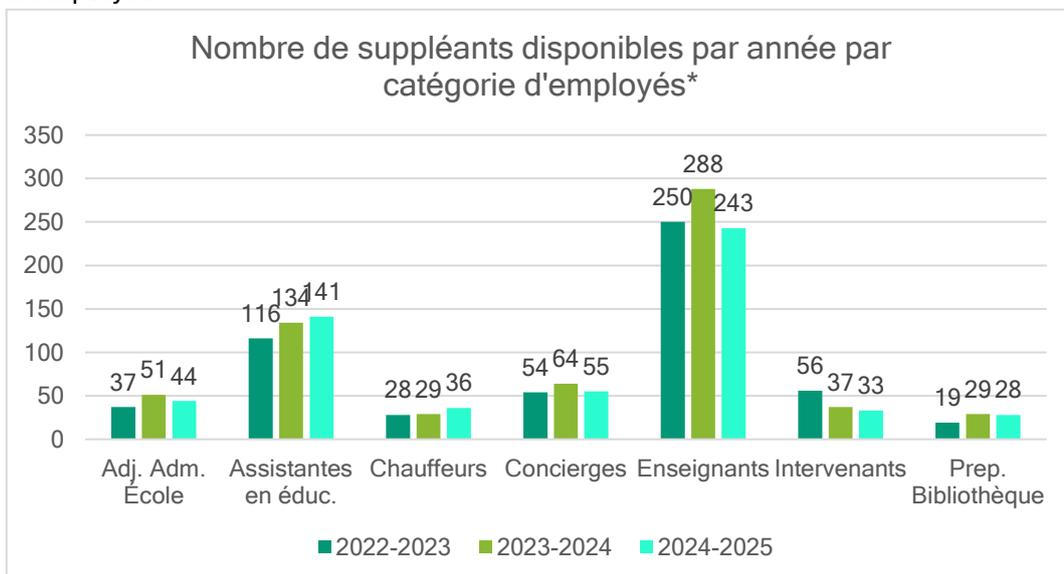
Remplacement du personnel enseignant et évaluation des suppléants : [Directive 3001](#)

- Cette directive tient compte de facteurs très importants pour l'apprentissage de nos élèves

Remplacement du personnel non enseignant : [Directive 3002](#)

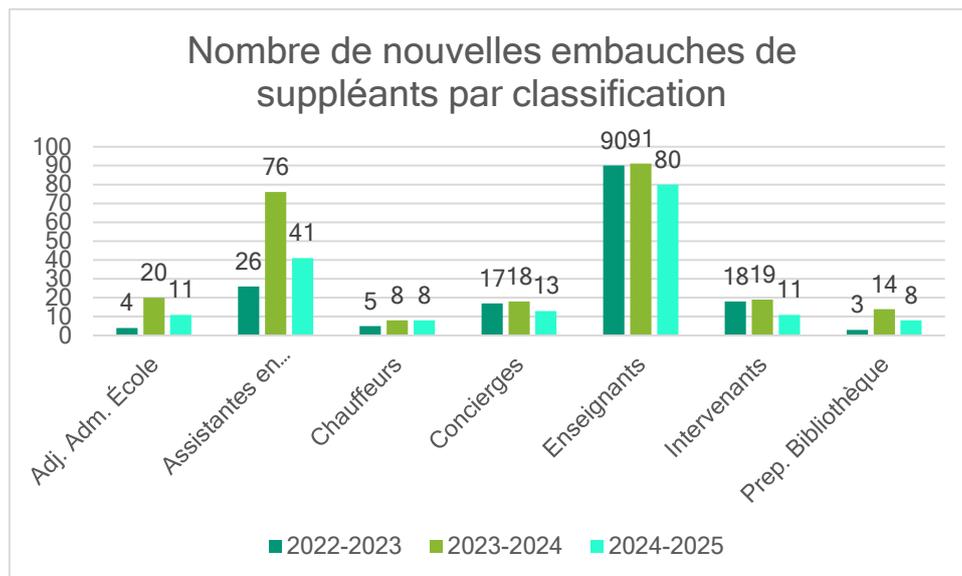
- SCFP 2745 et 1253

Voici le nombre de suppléants disponibles au cours des trois dernières années selon la catégorie d'employés.



*Données en date du 31 décembre de chaque année scolaire.

Plusieurs nouvelles embauches sont faites chaque année, que ce soit pour les postes permanents ou ceux en suppléance. Le diagramme suivant démontre le nombre de nouveaux suppléants recrutés par classification, et ce, pour l'ensemble du DSFNE.



*Données en date du 31 décembre 2024.

Nous sommes en mesure de retenir environ **76% des suppléants qui se retrouvent sur nos listes de suppléance**. Il est toutefois important de prendre ce taux de rétention avec précaution, n'étant le reflet que d'un seul point de vue sur cette liste. Par exemple, un employé suppléant pourrait obtenir un poste temporaire ou permanent au sein du DSFNE, il n'a pas quitté le district, mais au vu de la liste de suppléance ne figurera plus dans ce taux de rétention.

Des efforts de recrutement sont effectués dans chacune des classifications. Depuis plusieurs mois, notre équipe en recrutement et rétention travaille activement à revoir et améliorer notre processus d'embauche et d'entrevues.

Recrutement des chauffeurs

Un exemple marquant est le recrutement des chauffeurs d'autobus suppléants, où plusieurs initiatives ont été mises en place :

- Révision du processus de recrutement, incluant un changement dans la communication des offres d'emplois et du questionnaire d'embauche.
- Développement d'un partenariat avec SNB pour faciliter la rapidité des vérifications et de constitution du dossier d'employé.
- Mise en place d'une collaboratrice pour centraliser les appels de candidatures, aider à la création des dossiers informatiques des candidats et assurer un suivi post-recrutement, entre autres actions. Grâce à cet accompagnement personnalisé, nous avons vu une augmentation des personnes qui sont allées au bout du parcours de chauffeurs.

Ainsi, on note une augmentation :

- Des demandes d'intérêts;
- Des personnes qui sont allées au bout du parcours de chauffeurs (cohorte d'août 2024);
- Des personnes ayant obtenu leur permis apprenti (cohorte de janvier 2025).

AOÛT 2024

63 demandes d'intérêts

13 participants au cours de chauffeur

9 chauffeurs suppléants actuels



JANVIER 2025

71 demandes d'intérêts

18 participants au cours de chauffeur

11 chauffeurs ont obtenu leur permis et poursuivent leur apprentissage avec un chauffeur entraîneur

Pour finaliser notre amélioration de service, nous recherchons actuellement un partenariat avec un centre de santé afin de proposer la visite médicale à nos candidats n'ayant pas de médecin de famille. En somme, l'équipe a identifié et éliminé progressivement les freins au recrutement afin d'optimiser les processus et poursuit son travail en ce sens.

Nouvelles embauches

Au total 238 nouvelles embauches ont eu lieu en 2024. Voici le nombre par classification.

Classification d'employé	Nombre de nouvelles embauches	Nombre de nouvelles embauches
	2023	2024
Contrats B	43	44
Contrats D	85	92
SCFP 2745 (de suppléant a permanent ou de l'extérieur)	58	45
SCFP 1253 (de suppléant a permanent ou de l'extérieur)	23	23
SESPPNB	12	22
AFPC (Permanent)	10	8
Non-syndiqué et autres unités	7	4

Plusieurs nouveaux contrats D ont été donnés suite à des congés de maternité à long terme, des congés de maladies et congés sans solde au niveau des enseignants. De plus, le nombre d'assistants en éducation (SCFP 2745) est en augmentation, ce qui est expliqué par l'augmentation de besoin à l'intérieur de nos écoles. De plus, afin d'appuyer le district, le ministère a fait l'ajout de 23 postes d'assistant en éducation depuis septembre 2024.

La diminution du nombre d'élèves affecte également plusieurs aspects de l'organisation des écoles, et notamment la constitution des classes :

Type de classes	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Classes simples	301	294	287
Classes 2 niveaux	19	15	18
Classes 3 niveaux	1	4	2

Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantage sociaux

(Politique 3.7.1; 3.7.2 et 3.7.2)

Le poste de responsable au recrutement et à la rétention est présentement comblé par Mme Sandrine Saugrain, et ce, depuis novembre 2023.

La [directive 3011](#) « Processus d'embauche du personnel » du district scolaire souscrit aux principes d'équité qui fait référence à la directive provinciale 4501 « Équité en matière d'emploi ». Le district privilégie également un système de recrutement et de sélection conforme aux conventions collectives

en vigueur, tout en respectant les diverses lois qui pourraient avoir un impact sur les procédures en place.

Toute ouverture de poste déjà existante ou nouvellement créée fait l'objet :

- D'un concours (à moins de dispositions autres établies par les conventions collectives en vigueur)
- De la mise sur pied d'un comité de sélection. La composition de celui-ci est déterminée selon le poste à pourvoir.

De plus, nous avons une directive en place qui porte sur les conflits d'intérêts : [Directive 1011 « Conflit d'intérêts »](#).

Initiatives au recrutement et à la rétention

Procédures de recrutement :

- Changement du nombre de jours de stage pour nos Assistantes en Éducation afin d'accélérer le traitement des dossiers de candidatures.
- Évolution de la procédure de recrutement des mentor.e.s en cours.
- Révision de certains de nos questionnaires d'entrevues, notamment celui des concierges.

Forum ouvert pour les enseignants :

Afin de mieux comprendre les besoins et les envies de développement de carrière de nos enseignants suppléants brevetés et de nos profils « Autres baccalauréats », nous avons organisé dans chacune des régions un *Forum ouvert*. Cet événement a permis de recueillir des informations qualitatives sur notre personnel et de mieux comprendre comment le district peut mieux répondre aux attentes de ce public.

Offre d'embauche étudiants en éducation finissants

Afin de recruter plus rapidement nos étudiants en éducation finissants, le district a offert une promesse d'embauche sous contrat B ou D à nos étudiants. Sur nos 18 stagiaires finissants, deux continuent en maîtrise, deux sont partis pour le district sud et **nous avons retenu 14 finissants**. Cette initiative nous a permis de rassurer nos finissants sur leur valeur ajoutée pour notre district, d'aborder leurs perspectives de développement de carrière et de comprendre leurs appréhensions à leur entrée dans le métier d'enseignants.

Journées Portes ouvertes : Centre d'appui de Campbellton

Présentation des métiers du district et entrevues pour ceux qui le souhaitent : 51 personnes sont venues nous rencontrer, dont 7 profils en enseignement. Une augmentation du nombre de demandes de dossiers de suppléance a été constatée suite à cette activité. Toutes les personnes intéressées ne sont pas éligibles à nos postes, mais cela montre l'intérêt et l'importance de communiquer sur nos métiers dans chacune de nos régions.

Recrutement d'enseignants issus de la diversité :

En novembre 2024, nous avons tenté une expérience pour voir l'intérêt des nouveaux arrivants ayant un profil d'enseignants à venir s'installer dans nos régions. Nous avons eu 60 demandes d'intérêt et avons rencontré 31 personnes. Sur ces 31 personnes, nous avons refusé des candidats, nous avons demandé à d'autres de faire certaines démarches et nous avons invité 12 personnes à venir nous rencontrer début février 2025 avec leur conjoint.e afin d'évaluer le profil professionnel de leur conjoint.e.

Au moment de l'écriture de ce rapport, une famille a déjà entamé ses démarches de déménagement. Nous avons pu proposer une suppléance à long terme pour la conjointe et le mari s'est positionné sur un poste en administration et a obtenu ce poste. L'association multiculturelle a pris en charge le volet vie quotidienne pour appuyer cette famille dans ses démarches.

Pour une autre, la conjointe, non enseignante, a obtenu une entrevue d'embauche dans une entreprise de nos régions. L'approche qu'a choisi de prendre le DSFNE est de prendre en compte la globalité du projet familial afin de s'assurer d'une rétention réussie.

Projet PRO

Le programme de PRO est un nouveau système de gestion des ressources humaines et de la paie qui sera implanté à partir de novembre 2025. Des équipes d'experts travaillent actuellement sur son implantation. Ce programme affectera tout le personnel du DSFNE et entraînera de nombreux changements au sein de l'organisation. Par exemple, la collecte des fiches de temps pour les suppléants sera informatisée, ce qui rendra ces derniers beaucoup plus autonomes. De plus, le temps nécessaire pour traiter la première paie des suppléants sera réduit. Les talons de paie seront informatisés. Ces changements impacteront également les secteurs des ressources humaines et de la paie dans leur manière de travailler, modifiant ainsi les rôles de certains employés et augmentant la charge de travail pendant la période d'implantation.

District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2024-2025

Budget d'exploitation en date du 28 février 2025

Activité	Budget 24-25	Dépenses en date du 28-02-25	Solde	Dépenses réelles 23-24
Dépenses régulières				
Indemnité par réunion	30 000 \$	23 000 \$	7 000 \$	32 000 \$
Per diem	15 000 \$	20 175 \$	(5 175) \$	- \$
	45 000 \$	43 175 \$	1 825 \$	32 000 \$
Congrès / conférences / formation				
Participation	25 000 \$	10 715 \$	14 285 \$	21 162 \$
	25 000 \$	10 715 \$	14 285 \$	21 162 \$
Réunions du CED				
Annonces	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Pauses et location de salles	2 500 \$	6 426 \$	(3 926) \$	1 708 \$
Fournitures / équipement	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Autres services	- \$	2 346 \$	(2 346) \$	- \$
	4 500 \$	8 772 \$	(4 272) \$	1 708 \$
Dépenses des membres du CED				
Frais de déplacement	42 500 \$	33 350 \$	9 150 \$	42 870 \$
Autres fournitures	500 \$	868 \$	(368) \$	70 \$
Communication (Internet / cellulaire)	6 000 \$	4 655 \$	1 345 \$	6 080 \$
	49 000 \$	38 873 \$	10 127 \$	49 020 \$
CPAÉ				
Formation pour les membres	2 000 \$	585 \$	1 415 \$	850 \$
	2 000 \$	585 \$	1 415 \$	850 \$
Communication / promotion				
Articles promotionnels	1 500 \$	- \$	1 500 \$	- \$
Information aux parents	1 000 \$	390 \$	610 \$	- \$
Publicité pour les évènements	1 500 \$	5 183 \$	(3 683) \$	695 \$
	4 000 \$	5 573 \$	(1 573) \$	695 \$
Autres dépenses du CED				
Honoraires professionnels / frais légaux / consultations	42 500 \$	3 934 \$	38 566 \$	4 074 \$
Conseil jeunesse	4 000 \$	6 752 \$	(2 752) \$	173 \$
Bourses	7 000 \$	6 000 \$	1 000 \$	7 000 \$
Autres activités	2 000 \$	17 556 \$	(15 556) \$	2 564 \$
	55 500 \$	34 242 \$	21 258 \$	13 811 \$
Total	185 000 \$	141 936 \$	43 064 \$	119 246 \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 janvier 2025



	144 329 649 \$	114 803 755 \$	31 751 170 \$	144 603 133 \$	(273 487) \$
	Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 jan 25	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2025	Variation
Enseignement et services scolaires	72 408 927 \$	59 828 817 \$	13 236 731 \$	72 799 444 \$	(390 517) \$
Salaires	69 525 027 \$	58 006 643 \$	11 701 490 \$	69 708 133 \$	(183 106) \$
<u>Salaires enseignants</u>	66 119 021 \$	55 187 415 \$	10 719 832 \$	65 907 248 \$	211 773 \$
<u>Enseignants suppléants</u>	2 152 000 \$	1 770 068 \$	773 455 \$	2 543 524 \$	(391 524) \$
<u>Salaires enseignants sensoriels ouïe</u>	769 011 \$	643 838 \$	122 750 \$	766 588 \$	2 423 \$
<u>Salaires enseignants sensoriels vue</u>	224 110 \$	196 449 \$	28 942 \$	225 391 \$	(1 281) \$
<u>Congé d'études enseignants</u>	260 885 \$	208 871 \$	56 510 \$	265 382 \$	(4 497) \$
Frais déplacements et autres services	305 500 \$	192 504 \$	130 849 \$	323 353 \$	(17 853) \$
Déplacement enseignants	8 000 \$	4 450 \$	3 550 \$	8 000 \$	- \$
Déplacement conseillers en orientation	10 000 \$	4 055 \$	5 945 \$	10 000 \$	- \$
Déplacement enseignants itinérants	10 000 \$	7 489 \$	2 511 \$	10 000 \$	- \$
Déplacement enseignants ressources	65 000 \$	47 557 \$	15 000 \$	62 557 \$	2 443 \$
Déplacement directions et directions adj.	20 000 \$	10 259 \$	6 570 \$	16 829 \$	3 171 \$
Déplacement équipe SSA	140 000 \$	123 191 \$	47 000 \$	170 191 \$	(30 191) \$
Polycopies	- \$	(36 273) \$	36 273 \$	(0) \$	- \$
Déplacement ens. sensoriels ouïe	40 000 \$	18 546 \$	9 000 \$	27 546 \$	12 454 \$
Déplacement ens. sensoriels vue	12 500 \$	13 230 \$	5 000 \$	18 230 \$	(5 730) \$
Matériel et équipement	2 578 400 \$	1 629 670 \$	1 404 392 \$	2 767 958 \$	(189 558) \$
Cours de métier	100 000 \$	2 177 \$	- \$	2 177 \$	97 823 \$
Cas complexes	50 000 \$	105 248 \$	50 000 \$	(104 752) \$	154 752 \$
Matériel enseignants sensoriels ouïe	3 800 \$	758 \$	3 042 \$	3 800 \$	- \$
Matériel enseignants sensoriels vue	920 \$	385 \$	535 \$	920 \$	- \$
Budget formation personnel enseignant	- \$	13 096 \$	(13 096) \$	(0) \$	- \$
Convocation ministère	- \$	16 459 \$	(10 355) \$	(0) \$	- \$
FCEPE	101 800 \$	(95 190) \$	196 990 \$	101 800 \$	- \$
Budget des écoles	1 493 800 \$	1 022 491 \$	471 309 \$	1 493 800 \$	- \$
Budget régulier équipe SSA et pédagogique	346 120 \$	198 585 \$	369 820 \$	568 405 \$	(222 285) \$
Journées PAQ	14 000 \$	37 884 \$	5 000 \$	42 884 \$	(28 884) \$
Budget équipe pédagogique	317 960 \$	321 733 \$	321 147 \$	642 880 \$	(324 920) \$
Écoles planifiées	150 000 \$	6 044 \$	10 000 \$	16 044 \$	133 956 \$
Soutien administratif scolaire	6 213 067 \$	4 821 100 \$	1 260 876 \$	5 866 254 \$	346 813 \$
Salaires	5 836 617 \$	4 568 802 \$	1 168 926 \$	5 522 007 \$	314 610 \$
<u>Salaires adjointes administratives</u>	1 933 052 \$	1 505 839 \$	383 811 \$	1 889 650 \$	43 402 \$
<u>Remplacements adjointes administratives</u>	276 000 \$	203 593 \$	81 294 \$	284 887 \$	(8 887) \$
<u>Salaires psy, TS, ortho</u>	2 838 463 \$	2 358 542 \$	562 541 \$	2 705 362 \$	133 101 \$
<u>Salaires préposées bibliothèque</u>	742 102 \$	476 104 \$	125 825 \$	601 929 \$	140 173 \$
<u>Remplacements préposées bibliothèque</u>	47 000 \$	24 724 \$	15 454 \$	40 179 \$	6 821 \$
Frais déplacements et autres services	376 450 \$	252 298 \$	91 950 \$	344 248 \$	32 203 \$
<u>Frais de communication écoles</u>	278 000 \$	190 736 \$	64 500 \$	255 236 \$	22 764 \$
Déplacements adjointes administratives	11 000 \$	5 980 \$	3 500 \$	9 480 \$	1 520 \$
Frais de consultation (psy, TS, ortho)	4 950 \$	- \$	4 950 \$	4 950 \$	- \$
Déplacements et cellulaires psy, TS, ortho	80 000 \$	54 191 \$	18 000 \$	72 191 \$	7 809 \$
Déplacements préposées bibliothèque	2 500 \$	1 390 \$	1 000 \$	2 390 \$	110 \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 janvier 2025



	144 329 649 \$	114 803 755 \$	31 751 170 \$	144 603 133 \$	(273 487) \$
	Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 jan 25	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2025	Variation
Services d'appui aux élèves	16 156 964 \$	12 334 985 \$	3 614 106 \$	15 850 949 \$	306 014 \$
Salaires	16 002 964 \$	12 273 405 \$	3 516 771 \$	15 692 033 \$	310 930 \$
Salaires AÉ	12 249 962 \$	9 150 654 \$	2 499 352 \$	11 650 007 \$	599 955 \$
Remplacements AÉ	950 000 \$	736 102 \$	328 080 \$	1 064 182 \$	(114 182) \$
Salaires mentors	1 480 525 \$	1 313 217 \$	385 110 \$	1 600 185 \$	(119 660) \$
Remplacements mentors	34 900 \$	46 109 \$	5 990 \$	52 099 \$	(17 199) \$
Salaires intervenantes	1 244 177 \$	983 554 \$	258 236 \$	1 241 790 \$	2 387 \$
Remplacements intervenantes	43 400 \$	43 768 \$	40 003 \$	83 771 \$	(40 371) \$
Frais déplacements et autres services	12 000 \$	13 916 \$	3 000 \$	16 916 \$	(4 916) \$
Déplacement mentors	12 000 \$	6 020 \$	10 896 \$	16 916 \$	(4 916) \$
Déplacement intervenantes	- \$	7 896 \$	(7 896) \$	(0) \$	- \$
Matériel et équipement	142 000 \$	47 665 \$	94 335 \$	142 000 \$	- \$
Technologie d'aide	42 000 \$	2 784 \$	39 216 \$	42 000 \$	- \$
Projets rénovations - besoins spéciaux	100 000 \$	44 881 \$	55 119 \$	100 000 \$	- \$
Transport scolaire	6 729 430 \$	3 505 507 \$	2 868 034 \$	6 343 542 \$	385 888 \$
Salaires	3 600 630 \$	2 845 705 \$	766 640 \$	3 582 345 \$	18 285 \$
Salaires chauffeurs autobus	3 268 325 \$	2 632 777 \$	678 445 \$	3 281 222 \$	(12 897) \$
Heures supplémentaires chauffeurs	50 000 \$	30 794 \$	21 298 \$	52 092 \$	(2 092) \$
Remplacements chauffeurs	263 000 \$	164 482 \$	65 897 \$	230 379 \$	32 621 \$
Indemnité chauffe-moteurs	16 305 \$	15 652 \$	- \$	15 652 \$	653 \$
Examen médical	3 000 \$	2 000 \$	1 000 \$	3 000 \$	- \$
Frais déplacements et autres services	3 113 800 \$	655 700 \$	2 090 497 \$	2 746 197 \$	367 603 \$
Transport sous contrat	75 000 \$	58 302 \$	16 698 \$	75 000 \$	- \$
Facturation autobus	3 000 000 \$	581 114 \$	2 071 065 \$	2 652 180 \$	347 821 \$
Cellulaires chauffeurs	16 800 \$	8 718 \$	3 300 \$	12 018 \$	4 782 \$
Déplacements chauffeurs	7 000 \$	5 968 \$	1 032 \$	7 000 \$	- \$
Périscolaire / Parascolaire	- \$	1 598 \$	(1 598) \$	(0) \$	- \$
Jeux de l'acadie	15 000 \$	- \$	- \$	- \$	15 000 \$
Matériel et équipement	15 000 \$	4 103 \$	10 897 \$	15 000 \$	- \$
Autres fournitures	15 000 \$	4 103 \$	10 897 \$	15 000 \$	- \$
Bâtiments	18 098 915 \$	14 267 287 \$	5 141 090 \$	19 194 608 \$	(1 095 692) \$
Salaires	7 775 557 \$	6 403 749 \$	1 490 546 \$	7 894 295 \$	(118 737) \$
Salaires concierges	7 214 557 \$	6 062 760 \$	1 305 329 \$	7 368 089 \$	(153 532) \$
Heures supplémentaires	25 000 \$	(23 572) \$	32 106 \$	8 534 \$	16 466 \$
Remplacements concierges	536 000 \$	360 935 \$	108 111 \$	469 046 \$	66 954 \$
Prime de poste	- \$	3 625 \$	45 000 \$	48 625 \$	(48 625) \$
Coûts fixes d'entretien	7 983 358 \$	4 566 579 \$	3 338 241 \$	7 904 820 \$	78 539 \$
Chauffage	750 000 \$	459 385 \$	290 615 \$	750 000 \$	- \$
Éclairage et électricité	4 400 000 \$	2 656 325 \$	1 693 675 \$	4 350 000 \$	50 000 \$
Eau	660 000 \$	533 944 \$	126 056 \$	660 000 \$	- \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 janvier 2025



	144 329 649 \$	114 803 755 \$	31 751 170 \$	144 603 133 \$	(273 487) \$
	Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 jan 25	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2025	Variation
<u>Enlèvement des ordures</u>	410 071 \$	314 971 \$	95 100 \$	410 071 \$	- \$
Services d'inspection annuel	100 000 \$	114 121 \$	20 000 \$	134 121 \$	(34 121) \$
<u>Déneigement</u>	1 159 287 \$	285 297 \$	823 990 \$	1 109 287 \$	50 000 \$
<u>Facturation fourgonnettes</u>	300 000 \$	47 306 \$	223 858 \$	271 164 \$	28 836 \$
Autres frais réparations à transférer P74102	- \$	16 480 \$	(12 303) \$	4 177 \$	(4 177) \$
<u>Cellulaires réparateurs</u>	9 000 \$	8 756 \$	2 250 \$	11 006 \$	(2 006) \$
Déplacements concierges et réparateurs	45 000 \$	49 814 \$	15 000 \$	64 814 \$	(19 814) \$
Équipement conciergerie	50 000 \$	62 060 \$	10 000 \$	72 060 \$	(22 060) \$
Équipement cafétéria	100 000 \$	10 433 \$	50 000 \$	60 433 \$	39 567 \$
Équipement autres installations	- \$	7 686 \$	- \$	7 686 \$	(7 686) \$
Coûts variables et projets d'entretien	2 340 000 \$	3 296 959 \$	312 303 \$	3 395 493 \$	(1 055 494) \$
Autres services de réparations	2 000 000 \$	1 928 372 \$	562 303 \$	2 490 675 \$	(490 675) \$
Vandalisme	- \$	1 434 \$	- \$	1 434 \$	(1 434) \$
Santé et sécurité	15 000 \$	15 671 \$	- \$	15 671 \$	(671) \$
Amiante	- \$	4 019 \$	- \$	4 019 \$	(4 019) \$
Vacant	- \$	12 336 \$	- \$	12 336 \$	(12 336) \$
Salle de formation district	325 000 \$	1 121 359 \$	(250 000) \$	871 359 \$	(546 359) \$
Dépenses récupérables	- \$	213 769 \$	- \$	0 \$	- \$
Gestion du district	7 862 910 \$	6 323 492 \$	1 434 978 \$	7 705 473 \$	157 434 \$
CEB	185 000 \$	125 720 \$	59 280 \$	185 000 \$	- \$
Budget du CEB	185 000 \$	125 720 \$	59 280 \$	185 000 \$	- \$
Salaire personnel du district	4 280 738 \$	3 706 885 \$	589 487 \$	4 243 375 \$	37 362 \$
<u>Salaire</u>	4 219 538 \$	3 619 801 \$	571 242 \$	4 191 044 \$	28 494 \$
<u>Surtemps</u>	- \$	52 997 \$	- \$	0 \$	- \$
<u>Surnuméraires et remplacement</u>	61 200 \$	34 087 \$	18 245 \$	52 332 \$	8 868 \$
Déplacements, services et équipement	430 000 \$	439 881 \$	4 685 \$	444 566 \$	(14 566) \$
Autres services	40 000 \$	26 136 \$	13 864 \$	40 000 \$	- \$
Frais de poste	35 000 \$	16 225 \$	18 775 \$	35 000 \$	- \$
Photocopies	20 000 \$	5 039 \$	3 000 \$	8 039 \$	11 961 \$
<u>Autres services téléphone</u>	40 000 \$	40 264 \$	(25 150) \$	15 114 \$	24 886 \$
Déplacements personnel du bureau	225 000 \$	212 833 \$	50 000 \$	262 833 \$	(37 833) \$
Autres fournitures de bureau	40 000 \$	24 839 \$	15 161 \$	40 000 \$	- \$
Équipement	30 000 \$	28 830 \$	13 000 \$	41 830 \$	(11 830) \$
Autres réclamations	- \$	1 750 \$	- \$	1 750 \$	(1 750) \$
Cartes d'achat	- \$	83 965 \$	(83 965) \$	(0) \$	- \$
Fonctionnement & entretien bureau district	392 404 \$	217 602 \$	171 515 \$	389 117 \$	3 286 \$
<u>Éclairage et électricité</u>	44 880 \$	29 168 \$	24 200 \$	53 368 \$	(8 488) \$
Eaux et égouts	3 000 \$	- \$	3 000 \$	3 000 \$	- \$
Enlèvement des ordures	8 292 \$	6 782 \$	2 073 \$	8 855 \$	(563) \$
Déneigement	11 220 \$	7 660 \$	3 740 \$	11 400 \$	(180) \$
Terrains et bâtiments	320 012 \$	173 375 \$	138 502 \$	311 877 \$	8 135 \$
Autre services de réparation	5 000 \$	618 \$	- \$	618 \$	4 382 \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 janvier 2025



	144 329 649 \$	114 803 755 \$	31 751 170 \$	144 603 133 \$	(273 487) \$
	Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 jan 25	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2025	Variation
Informatique	1 313 454 \$	1 015 252 \$	322 083 \$	1 337 335 \$	(23 882) \$
<u>Salaire</u>	1 101 454 \$	916 113 \$	200 726 \$	1 116 840 \$	(15 386) \$
Autres services	5 000 \$	3 431 \$	1 569 \$	5 000 \$	- \$
Déplacement	32 000 \$	29 996 \$	10 500 \$	40 496 \$	(8 496) \$
Matériel et équipement informatique	175 000 \$	65 712 \$	109 288 \$	175 000 \$	- \$
Rétention et recrutement	761 293 \$	341 756 \$	190 809 \$	532 565 \$	228 728 \$
<u>Salaires</u>	436 293 \$	236 116 \$	121 449 \$	357 565 \$	78 728 \$
Déplacement et matériel	325 000 \$	105 640 \$	69 360 \$	175 000 \$	150 000 \$
Autres secteurs	500 021 \$	476 396 \$	97 119 \$	573 515 \$	(73 494) \$
Perfectionnement non-enseignants	35 000 \$	39 508 \$	5 000 \$	44 508 \$	(9 508) \$
Projets administratifs	125 021 \$	162 473 \$	7 000 \$	169 473 \$	(44 452) \$
Budget DSAF	20 000 \$	33 804 \$	5 000 \$	38 804 \$	(18 804) \$
Santé et sécurité	70 000 \$	36 267 \$	33 733 \$	70 000 \$	- \$
Budget DG	40 000 \$	37 909 \$	5 000 \$	42 909 \$	(2 909) \$
Rencontre d'orientation	45 000 \$	42 821 \$	- \$	42 821 \$	2 179 \$
Communication	85 000 \$	66 460 \$	18 540 \$	85 000 \$	- \$
Budget RH / mieux-être	80 000 \$	57 154 \$	22 846 \$	80 000 \$	- \$
Indemnités du personnel	11 465 270 \$	9 850 528 \$	2 633 525 \$	11 408 994 \$	56 277 \$
<u>Vacances</u>	1 885 200 \$	1 740 990 \$	506 300 \$	2 247 290 \$	(362 090) \$
<u>Régime de pensions du Canada</u>	5 443 308 \$	4 423 803 \$	1 246 717 \$	5 670 520 \$	(227 212) \$
<u>Assurance-emploi</u>	1 888 011 \$	1 563 486 \$	461 508 \$	2 024 994 \$	(136 983) \$
<u>Assurance maladie</u>	1 591 000 \$	1 241 195 \$	392 000 \$	1 633 195 \$	(42 195) \$
Autres avantages sociaux	657 751 \$	881 053 \$	27 000 \$	(167 006) \$	824 757 \$
Allocation de retraite	- \$	- \$	- \$	(400 000) \$	400 000 \$
Réclamation TSNB	- \$	- \$	- \$	(400 000) \$	400 000 \$
<u>Assurance-vie collective</u>	121 500 \$	75 215 \$	27 000 \$	102 215 \$	19 285 \$
<u>Autres coûts de l'employeur</u>	93 000 \$	87 528 \$	- \$	87 528 \$	5 472 \$
Cotisations à CAT	443 251 \$	718 310 \$	- \$	443 251 \$	- \$
Programmes	1 957 451 \$	1 509 816 \$	581 920 \$	2 091 735 \$	(134 285) \$
Actualisation linguistique	260 536 \$	272 123 \$	79 301 \$	351 424 \$	(90 887) \$
<u>Salaire</u>	200 536 \$	259 949 \$	31 379 \$	291 327 \$	(90 791) \$
Surnuméraire	- \$	829 \$	- \$	829 \$	(829) \$
Déplacement	10 000 \$	5 767 \$	3 500 \$	9 267 \$	733 \$
Matériel	50 000 \$	5 578 \$	44 422 \$	50 000 \$	- \$
École Communautaire	1 143 429 \$	887 476 \$	242 070 \$	1 129 546 \$	13 883 \$
<u>Salaire</u>	1 108 929 \$	866 311 \$	225 838 \$	1 092 149 \$	16 780 \$
Déplacement	17 500 \$	14 397 \$	6 000 \$	20 397 \$	(2 897) \$
Matériel	17 000 \$	6 768 \$	10 232 \$	17 000 \$	- \$
Petite enfance	155 470 \$	91 035 \$	38 499 \$	129 534 \$	25 936 \$
<u>Salaire</u>	95 470 \$	60 982 \$	17 679 \$	78 661 \$	16 809 \$
Déplacement	20 000 \$	16 373 \$	4 500 \$	20 873 \$	(873) \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 janvier 2025



	144 329 649 \$	114 803 755 \$	31 751 170 \$	144 603 133 \$	(273 487) \$
	Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 jan 25	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2025	Variation
Matériel	40 000 \$	13 681 \$	16 320 \$	30 001 \$	10 000 \$
Premières nations	105 823 \$	56 204 \$	48 981 \$	105 185 \$	637 \$
<u>Salaire</u>	57 423 \$	40 885 \$	11 923 \$	52 808 \$	4 615 \$
Déplacement	5 000 \$	6 578 \$	2 400 \$	8 978 \$	(3 978) \$
Matériel	43 400 \$	8 742 \$	34 658 \$	43 400 \$	- \$
Nouveaux arrivants	70 493 \$	60 866 \$	23 871 \$	84 737 \$	(14 245) \$
<u>Salaires</u>	53 493 \$	52 704 \$	15 034 \$	67 738 \$	(14 245) \$
Déplacement	10 000 \$	6 585 \$	3 415 \$	10 000 \$	- \$
Matériel	7 000 \$	1 578 \$	5 422 \$	7 000 \$	- \$
Autres programmes	221 700 \$	142 111 \$	149 198 \$	291 309 \$	(69 609) \$
Tutorat	10 000 \$	3 814 \$	6 186 \$	10 000 \$	- \$
Budget nutrition	37 700 \$	2 285 \$	35 415 \$	37 700 \$	- \$
Tutorat ayants droits	2 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 000 \$
Programme insertion professionnelle	35 000 \$	7 075 \$	27 925 \$	35 000 \$	- \$
Anglais langue seconde	2 500 \$	49 272 \$	24 840 \$	74 112 \$	(71 612) \$
Préceptorat	7 000 \$	1 262 \$	5 738 \$	7 000 \$	- \$
Foyer-hôpital	2 500 \$	1 780 \$	720 \$	2 500 \$	- \$
Transition scolaire	30 000 \$	27 247 \$	2 753 \$	30 000 \$	- \$
Avenir-jeunesse	10 000 \$	5 202 \$	4 795 \$	9 997 \$	3 \$
Équipes stratégique	85 000 \$	44 174 \$	40 826 \$	85 000 \$	- \$
Projets et financement spécifique	3 436 715 \$	2 362 224 \$	979 911 \$	3 342 134 \$	94 581 \$
Centres alternatifs et phares	447 829 \$	324 576 \$	97 555 \$	422 131 \$	25 698 \$
<u>Salaire</u>	395 229 \$	291 956 \$	82 074 \$	374 031 \$	21 198 \$
Transport sous contrat	5 000 \$	- \$	- \$	- \$	5 000 \$
Loyer bâtiment	33 600 \$	28 000 \$	5 600 \$	33 600 \$	- \$
Autres services	- \$	- \$	500 \$	500 \$	(500) \$
Matériel centres alternatifs	14 000 \$	4 619 \$	9 381 \$	14 000 \$	- \$
Coordonnateurs vie-carrière	473 725 \$	347 072 \$	113 090 \$	460 161 \$	13 564 \$
<u>Salaire</u>	436 725 \$	338 050 \$	99 161 \$	437 211 \$	(486) \$
Transport sous contrat CVC	8 000 \$	5 100 \$	2 250 \$	7 350 \$	650 \$
Déplacement	10 000 \$	3 100 \$	2 000 \$	5 100 \$	4 900 \$
Matériel	19 000 \$	821 \$	9 679 \$	10 500 \$	8 500 \$
Volet culturel	517 337 \$	246 111 \$	303 755 \$	549 866 \$	(32 529) \$
<u>Salaire</u>	51 670 \$	32 609 \$	13 370 \$	45 979 \$	5 691 \$
Matériel	43 500 \$	44 787 \$	40 000 \$	84 787 \$	(41 287) \$
Déplacement	5 000 \$	2 782 \$	2 218 \$	5 000 \$	- \$
Salon du livre	27 000 \$	933 \$	23 000 \$	23 933 \$	3 067 \$
Place aux compétences	165 000 \$	165 000 \$	- \$	165 000 \$	- \$
PLOE	225 167 \$	- \$	225 167 \$	225 167 \$	- \$
Amélioration continue	599 617 \$	492 078 \$	114 355 \$	606 433 \$	(6 816) \$
<u>Salaire</u>	489 617 \$	412 150 \$	77 029 \$	489 178 \$	439 \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier en date du 31 janvier 2025



	144 329 649 \$	114 803 755 \$	31 751 170 \$	144 603 133 \$	(273 487) \$
	Budget total DSFNE 24-25	Dépenses accumulées au 31 jan 25	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2025	Variation
Déplacement	45 000 \$	44 755 \$	7 500 \$	52 255 \$	(7 255) \$
Matériel	65 000 \$	35 174 \$	29 826 \$	65 000 \$	- \$
Finalités du district	550 000 \$	274 376 \$	255 624 \$	530 000 \$	20 000 \$
Soutenir une vie saine et équilibrée	80 000 \$	15 848 \$	64 152 \$	80 000 \$	- \$
Vivre son identité	175 000 \$	83 668 \$	91 332 \$	175 000 \$	- \$
École réimaginée	275 000 \$	174 860 \$	100 140 \$	275 000 \$	- \$
Autres initiatives des finalités	20 000 \$	- \$		- \$	20 000 \$
Autres projets	848 207 \$	678 011 \$	95 532 \$	773 543 \$	74 664 \$
Projet à réclamer	- \$	4 572 \$	(4 572) \$	0 \$	- \$
<u>Cours en ligne et prêts de services</u>	848 207 \$	682 508 \$	100 104 \$	782 612 \$	65 595 \$
Génie arts	- \$	(9 069) \$		(9 069) \$	9 069 \$
Grand total	144 329 649 \$	114 803 755 \$	31 751 170 \$	144 603 133 \$	(273 487) \$

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.6 Coût de la gouverne

Parce qu'une mauvaise gouvernance coûte davantage que d'apprendre à bien gouverner, le Conseil investira dans sa capacité de gouverner.

1.6.1 Les habiletés, méthodes et supports seront suffisants pour assurer que le Conseil gouverne avec excellence.

- La formation et le perfectionnement auront lieu afin d'orienter, de maintenir et d'améliorer les habiletés et connaissances de tous les membres.
- La vérification externe sera utilisée afin que le Conseil puisse exercer un contrôle rassurant à propos de la performance organisationnelle. Ceci inclut mais ne se limite pas à la vérification externe financière.
- Des mécanismes seront utilisés afin de consulter la communauté du District scolaire francophone Nord-Est et d'avoir leur point de vue sur les services offerts par le District.

1.6.2 Lorsqu'un conseiller sera mandaté dans le cadre de ses fonctions officielles de membre du Conseil et sur l'invitation à toute activité mise en place par le District scolaire et sur son territoire, sera remboursé ses frais de déplacement, aux taux approuvés par le gouvernement de la province, sur le budget fourni par le ministère.

1.6.3 Sur approbation du Conseil,

- a) Chaque membre du conseil peut assister à la réunion générale annuelle ainsi qu'aux sessions de formation de la Fédération Nationale des Conseils Scolaires Francophones (FNCSF);
- b) Chaque membre du conseil peut participer à un congrès hors province chaque année durant son mandat;
- c) En plus de ce qui est prévu à l'article précédent, la présidence du Conseil, peut assister à au moins un congrès supplémentaire hors province par année.

- 1.6.4 En vue de favoriser le partage de l'information entre tous les membres du Conseil, le conseiller qui revient d'un congrès hors province est tenu de présenter à une réunion ordinaire du Conseil un compte-rendu écrit des conférences auxquelles il a assisté, selon les modalités prévues avant la participation au congrès.
- 1.6.5 Un conseiller qui doit assumer des frais de garde pour assister à une réunion du Conseil ou à une réunion d'un comité du Conseil sera alloué, sur présentation d'une pièce justificative, un maximum de 30\$ (soit l'équivalent de 5\$ l'heure pour un maximum de six heures).
- 1.6.6 Un conseiller, dans l'exercice de ses fonctions officielles, peut réclamer des frais de 60 \$ par mois pour 12 mois en compensation de l'utilisation internet à partir de sa résidence.
- 1.6.7 Tout conseiller dans l'exercice de ses fonctions officielles participant à une activité autre que les réunions ordinaires et que les réunions des CPAÉ, mandatés par le Conseil, recevront un perdiem d'un montant de 75 \$ par demi-journée et 150 \$ par journée complète sous la présentation des pièces justificatives adéquates (se référer à l'Annexe A – Balises Perdiem et à l'Annexe B – Formulaire de déclaration de perdiem).

Effectif à compter du 1^{er} avril 2024 rétroactivement.

Conseil d'éducation DSFNE
Réunion ordinaire du mardi 11 mars 2025
Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet

Rapport de la présidence : Période du 12 février 2025 au 11 mars 2025

Date	Lieu	Activités
18 février	Virtuel	Réunion avec le CJCED Réunion du MEDPE avec présidence, vice-présidences et directions générales. Points abordés : 1) Consultation pré-budgétaire avec le Ministre 2) pénurie d'enseignants.es
19 février	Campbellton	Rencontre du comité de sélection du conseiller scolaire (poste vacant)
20 et 21 février	Fredericton	Consultation sur le prochain plan de 10 ans avec le MEDPE
24 février	Virtuel Bathurst	Rencontre avec élève conseiller, responsable des communications pour préparer la rencontre du CJCED avec le CED Réunion du CED suivie d'une rencontre de consultation avec l'équipe du MEDPE relative au plan de 10 ans
25 février	Virtuel	Consultation pré-budgétaire de la Ministre de l'EDPE avec les présidences, vice-présidences et directions générales
3 mars	Virtuel	Réunion de travail avec VP, DG et adjointe administrative pour préparation des réunions de travail et publique du CED du 11 mars.
10 mars	Tracadie Bathurst	Visite de la ministre de l'EDPE à la polyvalente WAL Visite de la ministre de l'EDPE aux écoles Académie Assomption et à la Cité de l'Amitié
11 mars	Caraquet	Réunion de travail et publique du CED

Durant la période	Conversations avec DG, adj. adm. et responsable des communications et rel. stratégiques relatives aux suivis aux réunions du CED, du CJCED, lecture et réponses aux différents courriels et textos, rétroaction à différents documents, etc.
-------------------	--

Ghislaine Foulem,
Présidente CÉDSFNE

Le 25 février 2025

District scolaire francophone Nord-Est
À l'attention de : Mme Ghislaine Foulem
3376, rue Principale,
C. P. 3668, Tracadie-Sheila, N.-B.,
E1X 1G5

Objet : Communication inefficace des retards et des changements d'autobus

Madame,

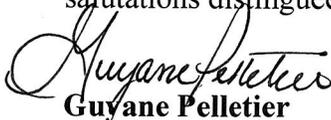
Par la présente, nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes et de nos frustrations concernant la communication inefficace et persistante des retards et des changements liés aux autobus scolaires à laquelle nous sommes confrontés quotidiennement.

En effet, il est évident que de nombreux parents et élèves rencontrent des difficultés importantes dues à l'absence de mises à jour en temps réel concernant les horaires de transport scolaire, notamment lorsqu'un retard imprévu survient. Ce manque de communication génère de l'incertitude, du stress et parfois des situations embarrassantes, tant pour les familles que pour les élèves eux-mêmes, qui se retrouvent dans l'impossibilité de planifier correctement leurs journées.

Nous estimons que la situation actuelle nuit gravement à la qualité de l'expérience scolaire de nos enfants. Les parents, souvent dans l'ignorance des retards, se voient dans l'obligation d'attendre indéfiniment à l'arrêt d'autobus, ou de modifier leurs propres emplois du temps pour pouvoir gérer ces imprévus.

Nous vous demandons de mettre en place un système de communication plus efficace et réactif qui permettrait de prévenir les parents rapidement des retards ou des modifications d'horaires. Nous comprenons que des imprévus peuvent survenir, mais il est primordial de garantir une communication claire, fiable et en temps opportun, afin d'assurer que ces désagréments n'affectent pas le quotidien des élèves et de leurs familles.

Dans l'attente d'une réponse rapide et d'une amélioration concrète du système de communication, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.



Guyane Pelletier

Présidente

Les membres du comité d'appui parental (CPAÉ) – École la Mosaïque du nord

385 av. Des Pionniers

Balmoral, N.-B.

E8E 1E2

Le 25 février 2025

District scolaire francophone Nord-Est
À l'attention de : Mme Ghislaine Foulem
3376, rue Principale,
C. P. 3668, Tracadie-Sheila, N.-B.,
E1X 1G5

Objet : Inquiétudes de parents face à la nouvelle politique sur les devoirs (*Politique 2001*)

Madame,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes face à la nouvelle politique mise en place dans nos écoles visant à éliminer les devoirs à la maison.

Cette décision, que nous jugeons précipitée, nous inquiète, puisque nous estimons qu'elle a été prise sans une consultation adéquate des parents et nous sommes d'avis qu'elle entraînera des conséquences graves sur les apprentissages des enfants. Nous comprenons que bien des changements surviennent et que d'autres surviendront, puisque l'école se transforme pour suivre le rythme de notre société actuelle. Toutefois, nous croyons que les devoirs à la maison jouent un rôle essentiel dans l'apprentissage des enfants en leur permettant de renforcer et d'approfondir les savoirs transmis en classe, d'assimiler les leçons et de développer leur autonomie, sans compter qu'ils permettent également aux parents de suivre le cheminement scolaire de leurs jeunes.

Ensuite, nous nous inquiétons des conséquences potentielles de cette politique sur la réussite scolaire des élèves, puisque nous croyons que cette décision mettra une pression plus grande sur les enseignants. En effet, ces derniers devront consacrer plus de temps en classe pour combler ce qui ne sera plus travaillé à la maison, et ce, dans des journées qui sont déjà on ne peut plus remplies et sans avoir l'aide d'assistantes en éducation qui elles, se font de plus en plus rares dans les salles de classe. Dans un système où la pénurie d'enseignants se fait de plus en plus ressentir, il serait dommage d'épuiser les professionnels que nous avons déjà peine à garder!

Bref, nous vous demandons donc de reconsidérer cette politique et d'engager une discussion plus approfondie avec les parents, afin de trouver un équilibre. Nous restons à votre disposition pour participer à cette réflexion collective, dans l'intérêt du bien-être et de la réussite scolaire de nos enfants.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter nos salutations les plus distinguées.



Guyane Pelletier
Présidente

Comité d'appui parental (CPAÉ) – École la Mosaïque du nord
385 av. Des Pionniers
Balmoral, N.-B.
E8E 1E2